



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

45^e SÉANCE TENUE LE 18 AVRIL 2011 à 17h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 15)
M^{me} Sylvie Goneau, conseillère, district de Bellevue (n° 14)
M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n° 2)
M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole
M. Dany Lachaine, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, dir. adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Émilie Breton, coordonnatrice, secteur d'Aylmer
M. Stéphane Drolet coordonnateur par intérim, secteur de Gatineau

ABSENCES :

Membre :

M^{me} Linda Giraldeau, productrice agricole

Personne-ressource :

M^{me} Céline Trépanier, chargée de projets, aménagement et développement agricole

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est adopté en avançant le sujet inscrit à l'article 8 avant le sujet inscrit à l'article 7.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011
4. Signature du procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011
5. Suivi des dossiers
6. Date de la prochaine assemblée

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

7. Appuyer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 355 chemin Pink – Utilisation à une fin autre que l'agriculture visant à permettre un centre équestre, élevage et pension de chevaux, ferme éducative, visite à la ferme et service de repas champêtres – District électoral d'Aylmer
8. Appuyer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 72, chemin Valiquette – Utilisation à une fin autre que l'agriculture dans le but de construire une maison unifamiliale isolée – District électoral de Bellevue
9. Période publique de questions des citoyennes et citoyens
10. Sujets divers :
11. Levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011

Le procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011 est adopté.

4. Signature du procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011

Le procès-verbal de la 44^e séance tenue le 21 mars 2011 est signé par le président.

5. Suivi des dossiers

Aucun commentaire n'est formulé.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 16 mai 2011.

Le sujet inscrit à l'article 7 sera traité après le sujet inscrit à l'article 8.

8. Appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 72, chemin Valiquette – Utiliser à une fin autre qu'agricole la propriété, soit permettre la construction d'une maison unifamiliale isolée – District électoral de Bellevue

R-CCA-2011-04-18 / 02

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'utiliser à une fin autre qu'agricole la propriété sise au 72, chemin Valiquette en vue de permettre la construction d'une maison unifamiliale isolée.

ADOPTÉE

7. Appuyer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 355 chemin Pink – Utiliser à une fin autre qu'agricole la propriété, soit permettre un centre équestre, l'élevage et la pension de chevaux, une ferme éducative, la visite à la ferme et le service de repas champêtres – District électoral d'Aylmer

Arrivée de M. Claude Maurier.

M. Claude Maurier, propriétaire de la Ferme F.A.J.A.C.A. sise au 355, chemin Pink souhaite :

- Poursuivre des activités en opération qui sont autorisés : l'exploitation d'un rucher et l'exploitation forestière ;
- Développer des nouvelles activités autorisées qui ne nécessitent pas l'autorisation de la CPTAQ : élevage de chevaux, production de légumes et fines herbes en serre ;
- Développer des activités complémentaires requérant une autorisation de la part de la CPTAQ : un centre équestre, une pension de chevaux, une ferme éducative, la visite à la ferme et un service de repas champêtres.

Enfin, M. Maurier espère qu'il pourra éventuellement formuler une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de pouvoir construire sa résidence.

Départ de M. Claude Maurier.

R-CCA-2011-04-18 / 03

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'utiliser à une fin autre qu'agricole la propriété sise au 355, chemin Pink en vue de permettre un centre équestre, une pension de chevaux, une ferme éducative, la visite à la ferme et un service de repas champêtres.

ADOPTÉE

9. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne n'est présente à la période de questions.

10. Sujets divers

Aucun sujet.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h.